

BILAN AVANT REPARTITION

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds syndicaux	12 983	12 983
Actif incorporel					Réserves	5 322	5 322
Actif corporel	3 111	3 111			Report à nouveau	292	292
Actif financier	90		90	90	Résultat de l'exercice	51	
TOTAL I	3 201	3 111	90	90	TOTAL I	18 647	18 597
Actif circulant :					Provisions (II)	5 500	5 500
Stocks et fournitures					Fonds dédiés (III)		
Créances	4 635		4 635	2 889	Dettes financières		
TOTAL II	4 635		4 635	2 889	Dettes diverses	1 202	274
Disponibilités (III)	20 625		20 625	21 391	TOTAL IV	1 202	274
Comptes de régularisation (IV)					Comptes de régularisation (V)		
TOTAL DE L'ACTIF	28 460	3 111	25 350	24 370	TOTAL DU PASSIF	25 350	24 370

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES (TTC)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (TTC)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats	964	1 992	Cotisations	11 460	13 283
Autres charges externes	14 749	13 272	Subventions	16 860	15 167
Autres services extérieurs	7 536	5 317	Autres produits	208	312
Impôts, taxes et versements assimilés			Tranferts de charges		
Charges de personnel			Reprise des amortissements et provisions		
Autres charges	5 305	5 959	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	28 529	28 762
Dotation aux amortissements et provisions					
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (I)	28 554	26 541			
Charges financières (II)			Produits financiers (II)	77	70
Charges exceptionnelles (III)			Produits exceptionnels (III)		
Engagements à réaliser sur contribution de financement (IV)			Contributions de financement - Report non utilisé des exercices antérieurs (IV)		
TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV)	28 554	26 541	TOTAL DES PRODUITS (I+II+III+IV)	28 605	28 833
Solde créditeur : excédent	51	2 292	Solde débiteur : déficit		
TOTAL GENERAL	28 605	28 833	TOTAL GENERAL	28 605	28 833

BILAN APRES REPARTITION

ACTIF	Exercice N			N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net			
Actif immobilisé :					Fonds syndicaux	13 000	12 983
Actif incorporel					Réserves	5 322	5 322
Actif corporel	3 111	3 111			Report à nouveau	26	292
Actif financier	90		90	90	Résultat de l'exercice		
TOTAL I	3 201	3 111	90	90	TOTAL I	18 347	18 597
Actif circulant :					Provisions (II)	5 800	5 500
Stocks et fournitures					Fonds dédiés (III)		
Créances	4 635		4 635	2 889	Dettes financières		
TOTAL II	4 635		4 635	2 889	Dettes diverses	1 202	274
Disponibilités (III)	20 625		20 625	21 391	TOTAL IV	1 202	274
Comptes de régularisation (IV)					Comptes de régularisation (V)		
TOTAL DE L'ACTIF	28 460	3 111	25 350	24 370	TOTAL DU PASSIF	25 350	24 370

ANNEXE COMPTABLE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos au 31/12/2021 dont le total est de 25 350 €
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un excédent de 51 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021 .

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers du syndicat qui comprennent également le bilan et le compte de résultat.

N°	Information	Page
1	Faits majeurs de l'exercice	2
2	Règles et méthodes comptables	2
3	Tableau des immobilisations	3
4	Tableau des amortissements	3
5	Etat des créances	4
6	Tableau des provisions pour risques et charges	4
7	Etat des dettes	4
8	Tableau des ressources	5
9	Effectifs	5
10	Contributions volontaires en nature	5

1 - Faits majeurs de l'exercice

Néant

2 - Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels selon les principes du règlement 99-03.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- constructions	20 ans
- Agencements et installations générales	10 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Matériel de transport	5 ans
- Mobilier	5 ans
- Concessions et logiciels	3 ans
- Matériel informatique	3 ans

La variation des immobilisations au cours de l'exercice est :

3 - Tableau des immobilisations

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE	Début d'exercice	Acqui-sitions	Sorties	Fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
- Installations générales, agencement - Matériel de transport - Matériel de bureau - Matériel informatique - Mobilier Total immobilisations corporelles	3 111 3 111			3 111 3 111
- Participations - Dépôts et cautionnements - Prêts Total immobilisations financières	90 90			90 90
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	3 201			3 201

4 - Tableau des amortissements

ETAT DES AMORTISSEMENTS	Amort. début d'exercice	Dotation de l'exercice	Diminution ou reprise	Amort. fin d'exercice
-Logiciels, licences, site internet Total immobilisations incorporelles				
-Installations générales, agencement -Matériel de transport -Matériel de bureau et informatique -Mobilier Total immobilisations corporelles	3 111 3 111			3 111 3 111
TOTAL DES AMORTISSEMENTS	3 111			3 111

5 - Etat des créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

L'ensemble des créances a une échéance à moins d'un an.

Créances	Brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins 1 an	Echéances à plus 1 an
<i>Créances de l'actif immobilisé</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres			
<i>Créances de l'actif circulant</i>			
Créances clients et comptes rattachés	2 931	2 931	
Autres créances	1 703	1 703	
Charges constatées d'avance			
TOTAL DES CREANCES	4 635	4 635	

(1) Prêts accordés en cours d'exercice

6 - Tableau des provisions pour risques et charges

ETAT DES PROVISIONS	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Provision juridique	3 500			3 500
Provision caisse de soutien	2 000			2 000
Provision aides sociales ou financières				
TOTAL DES PROVISIONS	5 500			5 500

7 - Etat des dettes

Les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

L'ensemble des dettes a une échéance à moins d'un an.

Dettes	Brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéance à moins 1 an	Echéance à plus d'1 an	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts (2) obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
<i>Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts (2) et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11	11		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	1 191	1 191		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 202	1 202		

(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice

8 - Tableau de détermination des ressources annuelles

Conformément au décret n°2009-1665 du 28 décembre 2009 relatif à l'établissement, à la certification et à la publicité des comptes des syndicats professionnels de salariés ou d'employeurs et de leurs unions et des associations de salariés ou d'employeurs mentionnés à l'article L.2135-1 du code du travail,

le détail des ressources est le suivant :

RESSOURCES DE L'ANNEE	
Cotisations reçues	11 460
- Reversements de cotisations	-5 005
Subventions reçues	16 860
Autres produits d'exploitation	208
Produits financiers	77
Produits exceptionnels	
TOTAL DES RESSOURCES	23 600

Fait générateur retenu des cotisations

Conformément au CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009 afférent aux règles comptables des organisations syndicales, le fait générateur de la cotisation est constaté lors de l'encaissement effectif de la cotisation.

Le règlement du reversement à la fédération peut intervenir jusqu'au 25 janvier de l'année N+1 au plus tard.

9 - Effectif moyen salarié

Le syndicat n'emploie pas de salarié.

10- Contributions volontaires en nature

Conformément au règlement du CRC n°2009-10 du 3 décembre 2009, le syndicat a bénéficié des avantages en nature suivants :

Avantages en nature	Nombre	Unité	Entreprise
* Salariés mis à disposition :			
- Journées d'Absence Syndicale	540	Jours	La Poste
- Heures syndicales (Crédit Temps Complémentaire)	35	Heures	France Telecom
* Droit de tirage d'enveloppes de correspondance :			
- au format F2	500	Pièce	La Poste
- au format F3	2 000	Pièce	La Poste

La valorisation de ces avantages en nature n'a pas été possible en l'état des informations dont dispose le syndicat.